



DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

Vendredi 6 mars 2020

BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA VILLE DE BÈGLES

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2020

Suite au Rapport d'Orientations Budgétaires qui a donné lieu à un débat le 13 février dernier, le budget a été soumis au vote des élus municipaux réunis en Conseil le 5 mars. Il est bâti autour des priorités politiques du Pacte Citoyen Béglais (2016) – éducation, démocratie participative, citoyenneté active, inclusion sociale et petite enfance, auxquelles s'ajoute la transition énergétique.

Après 7 années de désengagement de l'Etat qui ont fortement réduit les ressources communales par le biais de baisses de dotations et de dépenses obligatoires partiellement financées, **la situation financière de la Ville de Bègles est saine**, notamment en comparaison avec les autres communes de la même strate.

Les marges de manœuvre financières dégagées par la commune permettent ainsi de se projeter de manière ambitieuse dans l'avenir : pour la 7^{ème} année consécutive, la Ville entend proposer un budget à haut niveau de dépenses d'équipements, sans recours à l'emprunt.

Le budget primitif 2020 s'appuie ainsi sur ces acquis pour s'intégrer dans les perspectives tracées dans le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), qui les avait anticipées.

LES DONNEES CLES DU BP 2020 :

- **20.182.000 €** de dépenses d'investissement
- **4.647.318 €** de subventions aux associations et établissements publics
- **266 €** en cours de la dette par habitant fin 2020 (*4 x moins que les communes de même strate*)
- **Désengagement de l'Etat** -17.000.000 € entre 2010 et 2019
- **Taux des taxes locales inchangés** depuis 2012



DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Dans le droit fil du Plan Pluriannuel d'Investissement présenté dans le ROB, après le dédoublement de toutes les classes de CP et CE1 en 2018 et la mise en œuvre intégrale du Plan Numérique (avec plus de 300.000 € investis en 2019 pour le câblage des écoles), **des investissements encore significatifs (1.350.400 €) seront engagés pour les écoles :**

- Pour améliorer l'accueil et le confort des enfants dans les écoles existantes :
 - **30.000 €** pour achever la transformation des locaux scolaires Gambetta et mettre en conformité le restaurant
 - **45.000 €** pour mettre en place des pièges à moustiques dans tous les groupes scolaires, maternelles et élémentaires
 - **25.000 €** pour installer des robinets thermostatiques, en complément de la pose d'installations de régulation de chauffage, dans toutes les écoles
- Pour poursuivre la politique continue de rénovation des établissements accueillant les enfants :
 - **188.700 €** dans les écoles maternelles
 - **444.700 €** dans les écoles élémentaires
 - **55.000 €** dans les Points Accueil Enfance (PAE)
- Pour inscrire la restauration scolaire dans une dynamique de responsabilité environnementale :

394.000 € fléchés vers la production des repas :

 - **294.000 €** dans le projet innovant d'installation d'un bio méthaniseur destiné à composter les déchets alimentaires de la cuisine afin de produire de l'énergie et du compost
 - **100.000 €** pour mettre en conformité les installations frigorifiques en terme de gaz



DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

75.000 € fléchés vers la distribution des repas :

- **55.000 €** pour améliorer la ventilation des locaux de plonge de Jean Zay et PV.Couturier
- **20.000 €** de travaux d'aménagement des offices pour intégrer les nouvelles plonges (opération 0 plastique)
- Pour préparer l'avenir, la Ville engage 5 projets structurants sous forme d'études, dont 4 sont consacrées au Plan Ecoles :
 - Création d'un groupe scolaire à Terre Sud
 - Extension du groupe scolaire Salengro
 - Agrandissement du restaurant scolaire F. Buisson
 - Extension de la cuisine centrale
- Pour accompagner les enfants pendant les temps péri et extra-scolaires :
 - **138.000 €** versés à des associations du tissu associatif culturel ou sportif, sous forme de partenariats spécifiques, pour animer des activités péri-scolaires initiées dans le cadre des rythmes scolaires
 - **190.000 €** alloués régulièrement aux écoles d'enseignement privé sous contrat
 - **190.000 €** versés aux associations Remue-Méninges et l'Amicale Laïques, impliquées dans l'éducation et l'aide aux devoirs des jeunes béglais

INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ ACTIVE

Après la réalisation du stade du Haut Verduc et du projet Chapit'Ô, **l'attention au développement de la citoyenneté active** se manifeste par **701.000 €** de travaux consacrés au sport et à la culture et par l'attribution de crédits :

- Pour soutenir les activités culturelles :
 - **300.000 €** pour finaliser le BT 7 – Chapit'Ô et lui donner une dimension intégratrice dans le quartier Terres Neuves et la ville
 - **30.000 €** pour refaire l'isolation et la toiture terrasse de la bibliothèque



DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

- Pour soutenir les activités sportives :
 - o **299.000 €** affectés dans les différents complexes sportifs (Delphin Loche, Duhourquet, Langevin) et l'isolation du gymnase Boyer
 - o **25.000 €** pour le sol du city stade de la Plaine des sports
 - o **12.000 €** pour finaliser les vestiaires du Haut Verduc

- Pour préparer l'avenir :
 - o Sur les 8 projets structurants engagés sous forme d'études, un concerne l'extension de la bibliothèque, à jumeler avec le projet de restructuration du Musée déjà engagé avec la Direction des Bâtiments de Bordeaux Métropole, avec l'ambition de matérialiser un Pôle Culturel intégrant la Maison Municipale de la Musique.
 - o Un schéma directeur des équipements sportifs sera réalisé en interne.

- Pour soutenir les acteurs associatifs et établissements publics :

Plus de **900.000 €** sont alloués aux associations dans le domaine culturel et sportif :

 - o En matière culturelle, les efforts financiers sont maintenus pour continuer à faire vivre une saison culturelle riche, marquée par la Fête de la Morue, le Carnaval, le cinéma Le Festival, les représentations tout au long de l'année et pour tous les publics...
 - o En matière sportive, la richesse des propositions des clubs béglais partenaires, permet à la Ville de démultiplier son action éducative et intégratrice. Pour ce faire, elle maintient ses engagements financiers attribués dans le cadre de conventions d'objectifs.

INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE D'INCLUSION SOCIALE

La Ville intervient dans le champ de la solidarité principalement au moyen de ses deux établissements publics que sont **le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Social, dont les moyens financiers sont renforcés** :



DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

- **1.100.000 €** pour le CCAS, dont 100.000 € pour soutenir la politique vis-à-vis de nos aînés dans le cadre de l'aide à domicile
- **820.000 €** pour le Centre social l'Estey, acteur majeur du lien social intergénérationnel, dont 20.000 € pour intégrer le RIFSEEP, à l'instar du CCAS.

Les partenariats avec les acteurs de l'insertion professionnelle et le monde économique sont poursuivis :

- L'implication continue de la Ville depuis de nombreuses années dans les projets Terres Neuves, Cité Numérique, Parc Newton... qui contribue, avec ses services et partenaires, à favoriser l'insertion et l'employabilité des béglais éloignés de l'emploi
- **500.000 €** alloués aux associations et organismes œuvrant aux côtés de la ville dans ce domaine

Aujourd'hui, Bègles fait partie du club relativement restreint des villes qui proposent plus d'emplois que leur population active.

INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE

Les crèches municipales continuent d'être l'objet de toute l'attention municipale, avec l'entretien régulier et soutenu des installations et en termes de renouvellement de matériels notamment pédagogiques (**166.000 €** de travaux consacrés aux crèches).

Les travaux concernent également les bâtiments confiés à l'association SAGE dans le cadre du partenariat avec la Ville qui permet de soutenir 62 places de crèches associatives en complément des 80 berceaux municipaux.

L'année 2020 sera également une année de bilan pour la convention triennale (2018-2020) signée en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale, pour la Petite Enfance, mais également pour l'ensemble des domaines couverts par l'aide à la famille.



DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

BÈGLES, VILLE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans son plan d'investissement, la Ville prévoit de consacrer **1.450.000 €** de dépenses orientées vers la transition énergétique, soit 21 % des dépenses nouvelles d'équipement (**6.895.000 €**).

PATRIMOINE COMMUNAL, BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

L'équipe municipale poursuit ses investissements dans le patrimoine communal, les bâtiments et espaces publics :

- **858.800 €** de travaux consacrés aux bâtiments :
 - **300.000 €** pour l'avancement décisif du plan Ad'Hap concernant l'accessibilité des bâtiments publics (complexe Langevin avec 1 ascenseur)
 - **260.000 €** pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers (refaite dans l'opération) en vue de réaliser des économies d'énergie
 - **57.000 €** affectés au remplacement des systèmes de régulation de chauffage tous bâtiments
 - **214.800 €** de travaux de rénovation d'autres bâtiments communaux

- **1.530.000 €** de travaux réalisés sur l'espace public :
 - **713.000 €** engagés en 2020 pour les travaux d'enfouissement et le plan de rénovation du réseau d'éclairage public
 - **160.000 €** de travaux de rénovation de voiries incluant le mobilier urbain général
 - **318.000 €** de travaux d'aménagement divers (incluant principalement le parc rue de Bray et le projet Terres Neuves – Duhourquet)
 - **170.000 €** consacrés aux projets de maraîchage urbain et à la plantation d'îlots de fraîcheur
 - **170.000 €** affectés au plan des aires de jeux dans la ville



DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

- Des dépenses nouvelles d'équipements significatives :
 - o **453.000 €** de participation annuelle à l'OIN Euratlantique
 - o **831.000 €** pour l'attribution de compensation d'investissement à Bordeaux Métropole
 - o **355.000 €** pour l'acquisition foncière d'un bâti rue Roger Salengro
 - o **579.000 €** pour l'achat de matériel et de mobilier, dont **242.000 €** pour la cuisine centrale.

BÈGLES, VILLE COOPÉRATIVE

Pour faire face aux contraintes budgétaires imposées, l'équipe municipale a dû se montrer offensive et créative ces dernières années, pour construire une vision prospective et mettre en œuvre des actions pour réorienter certaines priorités ou optimiser le service rendu. Si le Pacte Citoyen Béglais a porté ses fruits, **la situation financière actuelle est aussi le produit d'une vision collaborative avec les acteurs institutionnels et locaux** sur laquelle s'appuie la Ville.

AVEC BORDEAUX METROPOLE

Au-delà des transferts obligatoires de compétences liées à la loi MAPTAM, la Ville a fait le choix de mettre en commun des moyens d'action avec d'autres communes, sous le pilotage de la Métropole. Ces transferts de moyens, opérés depuis 2015, sont valorisés à **6.100.000 €** en 2020.

En 2020, le cycle 5 de la mutualisation concerne :

- Les bâtiments, la logistique et les moyens généraux
- Les affaires juridiques
- L'instruction du droit des sols
- La préparation budgétaire

La mutualisation permet de stabiliser l'évolution des charges pour réaliser le même niveau de service, tout en bénéficiant de prestations techniques de haut niveau et de retombées positives liées à l'intégration dans une entité plus vaste et plus puissante.



DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

La commune bénéficie également des retombées des budgets d'investissement métropolitain :

- **Le Fonds d'Investissements Communaux** (enveloppe budgétaire d'investissements sur le territoire communal négociée globalement et priorisée par la Ville) qui inclut :
 - L'enfouissement des réseaux téléphoniques et d'éclairage
 - Les travaux d'économie d'énergie en matière d'éclairage public
 - La rénovation des chaussées sur voiries communales
 - L'achat et la pose de mobiliers d'agrément dans les espaces publics
- **Le contrat de co-développement** (investissements d'ampleur décidés en fonction des priorités politiques métropolitaine impactant le territoire communal) :
 - Le Plan Vélo métropolitain avec un maillage de parkings vélo et d'abris vélo sécurisés, et l'animation du réseau des Maisons de la Mobilité
 - La création de voies vertes et de pistes cyclables
 - La rénovation énergétique des logements
 - Des études de circulation

AVEC LE TISSU ASSOCIATIF

Les partenaires de la Ville sont aussi constitués de **l'ensemble des associations béglaises reliées dans un vaste et riche réseau de partenariats** via des conventions renouvelées périodiquement.

Le montant global de subventions versées aux seules associations (hors CCAS et ESTEY) reste parfaitement stable à **2.727.000 €**

- Le niveau déjà significatif des subventions doit être mis en perspective de tous les avantages en nature accordés aux associations :
 - Soutiens logistiques notamment lors des manifestations (type Fête de la Morue)
 - Locaux prêtés gracieusement, de manière permanente ou temporaire

Ces avantages totalisent **1.133.000 €**, soit un soutien supplémentaire correspondant à 42 %.



DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

AVEC LES ENTREPRISES BEGLAISES ET L'ÉPA EURATLANTIQUE

La Ville coopère avec les entreprises qui investissent localement et qui lui font confiance pour garantir leur développement économique dans un cadre attractif pour leurs collaborateurs.

- Ces partenariats se traduisent en particulier par un accompagnement à l'implantation de nouvelles entreprises innovantes, notamment en matière d'environnement, à la Cité Numérique et au Parc Newton, aux côtés d'Euratlantique. Pour ce faire, la Ville fait appel aux pépinières d'entreprises Technowest et Unitec, avec lesquelles des partenariats financiers se poursuivront encore quelques années jusqu'à la réalisation des objectifs.
- La vitalité du tissu économique – qui se traduit par un nombre d'emplois supérieur à la population active béglaise, est le fruit de l'attention de la Ville aux conditions de pérennisation et de développement du tissu économique local depuis de nombreuses années.
- La Ville fait le choix cette année de promouvoir des associations œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, en leur donnant un coup de pouce financier, en attribuant **4 700 €** de subventions aux acteurs suivants :
 - Le Jardin de l'éphémère
 - La Cie INACOPIA
 - Alphonse Prod
 - Les clowns stéthoscopes
 - Saxhalf Performance

En 2020, Bègles entend continuer d'œuvrer en 2020 pour une ville accueillante et inclusive, où il fait bon vivre au sein de l'espace métropolitain.